

## FONDS DE DOTATION du PÉRIGORD NOIR

### Le Festival du Périgord Noir lance son fonds de dotation

*Montignac, juillet 2014 - Le Festival du Périgord Noir, temps fort de la saison musicale estivale en Aquitaine – classique et jazz – depuis trente-deux ans, crée son fonds de dotation pour soutenir son développement. Ce dispositif, ouvert aux donateurs privés, servira le rayonnement du Festival en France et à l'étranger, ainsi que ses nombreux projets culturels, sociaux et éducatifs, ancrés dans le territoire périgourdin.*

#### Le Festival du Périgord Noir, musique et histoire en Périgord noir

Chaque été, le Festival du Périgord Noir enchanter, par la qualité et la créativité de sa programmation, les mélomanes venus du monde entier écouter de la musique classique ou du jazz. Au cœur du patrimoine mondial de l'Humanité, entre Vézère et Dordogne, de jeunes talents et des interprètes de renom font vibrer les plus beaux sites historiques du territoire périgourdin, avec une passion communicative.

Au-delà de ses concerts et de ses animations estivales, le Festival du Périgord Noir s'attache à faire vivre ce bouillonnement culturel tout au long de l'année à travers de nombreuses actions régionales de formation dédiées aux jeunes musiciens et de sensibilisation auprès d'un public spécifique ou éloigné de l'offre artistique.

Du 05 août au 03 octobre 2014, pour sa 32<sup>e</sup> édition, le Festival du Périgord Noir sera une nouvelle fois l'événement musical incontournable de l'été, avec 35 spectacles dont 10 gratuits, 150 artistes de toutes nationalités, 15 sites ou lieux patrimoniaux prestigieux, 10 000 spectateurs attendus, 2 résidences d'artistes et 1 200 enfants sensibilisés.

#### Le Fonds de dotation du Périgord Noir, au service du Festival et de ses initiatives associées

Fort de son engagement quotidien et pérenne, de son ancrage territorial indéniable et du soutien de ses fidèles partenaires, le Festival du Périgord a souhaité étendre son rayonnement et amplifier sa démarche d'intérêt général en créant le Fonds de dotation du Périgord Noir.

Celui-ci aura pour vocation de soutenir la croissance du Festival, en France et à l'international, et d'accompagner les multiples initiatives culturelles, sociales et éducatives qui lui sont, et lui seront, associées.



# Communiqué de presse

## FONDS DE DOTATION du PÉRIGORD NOIR

« *La culture est notre part de rêve, celle que nous devons plus que jamais préserver et faire rayonner dans un climat politique, économique et social soumis à de fortes tensions. Animés depuis 32 ans par la même volonté de placer la musique au cœur de la vie solidaire des territoires, nous créons aujourd’hui un Fonds de dotation du Périgord Noir, pour porter plus loin encore ces valeurs de générosité et de partage.* »

Jean-Luc SOULÉ, Président du Festival et des Académies du Périgord Noir.

Convaincus que la richesse culturelle d'un territoire est un facteur d'attractivité et de compétitivité, les initiateurs du Fonds de dotation du Périgord Noir ont déterminé trois axes majeurs qui guideront leurs actions au fil du temps.

- **Le soutien à la carrière de jeunes musiciens prometteurs identifiés en Périgord Noir**

L'**objectif** : révéler les potentialités et valoriser les compétences musicales issues du territoire. Cela pourra se traduire par une aide à la création, à la production et à la diffusion nationale et internationale d'œuvres lyriques faisant appel à des jeunes artistes, par l'attribution de bourse à des jeunes musiciens, ou encore, par la formation et les échanges intergénérationnels entre musiciens (via les master classes et les académies).

*Par exemple* : le fonds de dotation pourra soutenir l'organisation d'une tournée (prévue en France, en Europe et au Moyen-Orient) de la production originale « *Mamamouchi - Molière et Lully, de Versailles à la Sublime Porte* ». Inspirée du Bourgeois Gentilhomme, cette création, montée par l'Académie Baroque du Festival du Périgord Noir et mise en scène par Jean-Paul BOURON, sera présentée en avant-première les 8, 9 et 10 août à l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly. « Pour les années futures, le fonds de dotation sera certainement porteur d'un nouvel élan pour le Festival », explique Véronique IACIU, directrice artistique du Festival. « Il nous permettra de dynamiser ses axes de programmation en invitant des stars internationales et en privilégiant des partenariats avec des structures internationales de haut niveau (via la mise en place d'un réseau étranger) ».

- **Le développement d'une solidarité musicale envers les publics empêchés du Périgord Noir**

L'**objectif** : partager la culture musicale avec ceux qui en sont éloignés (personnes âgées, handicapés, jeunes défavorisés) pour recréer du lien social, vecteur de cohésion.

*Par exemple* : le fonds de dotation pourra aider les actions du Bus de l'Orgue, poursuivre les opérations menées avec la Fondation de Selves (institut médico-pédagogique pour enfants handicapés) ou encore monter des projets innovants avec des structures sociales.

- **La valorisation de lieux patrimoniaux du Périgord Noir**

L'**objectif** : contribuer au dynamisme touristique du territoire. Chaque année, le Festival attire plus de 10 000 personnes dans des sites chargés d'histoire pour assister à ses représentations musicales. Inscrites dans la durée, ces actions permettent à un large public de découvrir églises, chapelles, abbayes, châteaux, parcs et jardins qui font la richesse et la beauté de la région. D'autres actions pourraient être entreprises dans ce domaine.

*Par exemple* : développer des offres touristiques en synergie avec l'hôtellerie régionale, ou encore amplifier les rencontres musicales, initiées en 2012, entre le Périgord et la Chine.

Les projets présentés au Fonds de dotation du Périgord Noir doivent en respecter les objectifs statutaires. Leur sélection est assurée par un comité constitué de représentants du collège des fondateurs et des donateurs.





## FONDS DE DOTATION du PÉRIGORD NOIR

### Rejoindre le Fonds de dotation du Périgord Noir, un engagement de cœur et de raison

Au cours de l'hiver 2013, pendant la phase de maturation du projet, des particuliers et des acteurs économiques ont été approchés aux niveaux local, régional et national. Leur accueil fut très prometteur et confirma la pertinence de lancer la première campagne d'appel à la générosité publique. La collecte de dons a débuté mi-juin 2014, à l'échelle nationale. Elle est complétée par des conférences de présentation régionales organisées ponctuellement.

Le Fonds de dotation du Périgord Noir est ouvert aux personnalités morales (entreprises, fondations, fonds de dotation ou associations) et aux particuliers. Il permet à chacun, dans la mesure de ses possibilités financières, de s'impliquer dans le rayonnement culturel du territoire, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. Deux options sont proposées pour rejoindre le fonds et soutenir ses projets : devenir membre fondateur ou membre donneur.

- **Les membres fondateurs** participent à la gouvernance du fonds de dotation et apportent un montant capitalisé, dès la création du fonds.
- **Les membres donateurs** participent aux projets éligibles à l'intervention du fonds et s'engagent sur un apport financier régulier, sur la base d'une périodicité annuelle ou pluriannuelle. Quatre catégories de donneur (ambassadeur, bienfaiteur, grand donneur et donneur) ont été établies en fonction d'un montant minimal de don. Le premier niveau de don est fixé à 200 euros.

Dès fin 2014, le collège des fondateurs souhaite réunir 100 000 euros, puis table sur 300 à 400 000 euros à fin 2016 et sur environ 1,2 million d'euros à l'horizon 2019. D'une manière générale, 80 % des dons collectés seront affectés à des projets novateurs, les 20 % restants seront capitalisés au niveau du fonds.

#### En savoir plus

Institué par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (loi LME), le fonds de dotation est un dispositif original et innovant pour le financement du mécénat. Il a de nombreux atouts, notamment sa souplesse d'organisation et sa facilité de gestion, qui lui valent un succès croissant. Par ailleurs, il bénéficie d'un régime fiscal attractif offrant des avantages significatifs aux donateurs, entreprises et particuliers (art 238 bis & art 200 du Code Général des Impôts).

##### ▪ Dons des entreprises

Les dons effectués donnent droit à une réduction de l'Impôt sur les Sociétés (IS), à hauteur de 60 % du montant des versements, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe, avec une possibilité de report de l'excédent du don sur les cinq années suivantes. Des contreparties peuvent éventuellement être accordées jusqu'à 25 % du montant du don. Par exemple, un don de 20 000 euros génère une déduction de l'IS de 12 000 euros, soit un coût réel de 8 000 euros (indépendamment des contreparties possibles).

##### ▪ Dons des particuliers

Les dons effectués donnent droit à une réduction de l'Impôt sur le Revenu (IR), à hauteur de 66 % du montant des versements, plafonnée à 20 % du revenu imposable, avec une possibilité de report de l'excédent du don sur les cinq années suivantes. Par exemple, un don de 5 000 euros génère une déduction de l'IR de 3 300 euros, soit un coût réel de 1 700 euros.

Plus d'informations sur [www.budget.gouv.fr](http://www.budget.gouv.fr)

#### À propos du Fonds de dotation du Périgord Noir

Le Fonds de dotation du Périgord Noir a été enregistré à la préfecture de Dordogne le 16 mai 2014 et publié au Journal Officiel sous le numéro 1907, le 31 mai 2014. Ses fondateurs statutaires sont l'association Musique et Histoire en Montignacois, située à Montignac-sur-Vézère (24290), présidée par Jean-Luc SOULÉ et l'association Les Amis de la Musique en Périgord Noir, située à Coly (24120), administrée par Alain MOULINIER, deux structures qui portent les diverses activités du Festival du Périgord Noir depuis sa création en 1983. Son siège social est basé à Montignac-sur-Vézère et Jean-Luc SOULÉ en assure la présidence.

Sites : [www.fondsdedotationduperigordnoir.fr](http://www.fondsdedotationduperigordnoir.fr) et [www.festivalduperigordnoir.fr](http://www.festivalduperigordnoir.fr).

#### Contacts presse

##### Le Fonds de dotation du Périgord Noir

Florence PEYRON. E-mail : [fpeyron@latelier-rp.fr](mailto:fpeyron@latelier-rp.fr). Mobile : 06 74 40 70 06

##### Le Festival du Périgord Noir

Dominique LARMOYER. E-mail : [dlarmoyer@talentbox.fr](mailto:dlarmoyer@talentbox.fr). Mobile : 06 07 56 42 59